

Session des représentants suppléants n° 00-08

Compte rendu

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni les 13 et 14 octobre 2000, à l'*Instituto Mexicano de la Cultura*, à Washington, D.C. M. José Luis Samaniego, du Mexique, présidait la séance, alors que M^{me} Norine Smith et M. William Nitze représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. M^{me} Liette Vasseur représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM), M^{me} Janine Ferretti, la directrice exécutive de la CCE, représentait le Secrétariat et M. Cristóbal Vignal, le secrétaire du Conseil, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat participaient également à cette séance (voir l'annexe A).

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour adopté figure à l'annexe B.

Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive

La directrice exécutive signale qu'on a fait parvenir aux Parties une copie d'une lettre en date du 5 septembre 2000 provenant de l'Institut international du développement durable (IIDD). Dans sa lettre, l'IIDD demande au Conseil de prendre en considération la requête qu'il a présentée le 25 août 2000 au tribunal d'arbitrage en vue d'être autorisé à jouer le rôle d'*Amicus curiae* (ami de la cour) dans l'affaire *Methanex Corporation c. États-Unis d'Amérique*, présentée en vertu du chapitre 11 de l'ALÉNA.

On a également envoyé aux Parties une copie d'une lettre en date du 3 octobre 2000, dans laquelle l'organisme *The Friends of the Oldman River* précise que la Cour suprême du Canada a refusé sa demande d'interjeter appel sur les questions d'application de la loi faisant l'objet de la communication SEM-97-006.

En outre, la directrice exécutive met les représentants suppléants au courant des actions communes menées avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans divers domaines.

Point 3 Compte rendu de la représentante suppléante du CCPM

La représentante suppléante du CCPM indique que ce dernier souhaite que la note de présentation formulée en vertu du paragraphe 5(b) de la résolution du Conseil n° 00-09 lui soit

remise à temps pour que ses membres, dont la réunion a lieu simultanément, puissent l'examiner. Les Parties demandent aux représentants du groupe spécial chargé de ce dossier de parachever immédiatement la note de présentation.

Point 4 Adoption du compte rendu sommaire

Les représentants suppléants adoptent le compte rendu sommaire de la session n° 00-07, après y avoir apporté les changements proposés par le Canada.

Point 5 Gestion rationnelle des produits chimiques

Le Secrétariat fait le point sur le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC). Un représentant du Groupe de travail nord-américain sur la GRPC fait part aux Parties de la position de ce dernier en ce qui concerne les questions soulevées dans une note de service en date du 1^{er} juin 2000.

Les représentants suppléants examinent ces questions et confient la tâche de préparer une réponse au Comité permanent général.

Point 6 Projet de Plan de programme pour 2001 à 2003

Les représentants suppléants discutent du projet de Plan de programme pour 2001 à 2003 et présentent leurs recommandations au Secrétariat. Les décisions relatives au projet de Plan de programme font l'objet d'un document distinct. On souligne particulièrement que le premier Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce a été fructueux, et le Conseil exprime son intention de tenir, dans l'avenir, un second symposium sur ce thème pour continuer sur cette lancée.

Point 7 Articles 14 et 15 de l'ANACDE : Note de présentation au CCPM conformément au paragraphe 5(b) de la résolution du Conseil n° 00-09

Les représentants suppléants approuvent la version finale anglaise de la note de présentation destinée au CCPM, conformément au paragraphe 5(b) de la résolution du Conseil n° 00-09, et conviennent de la présenter à ce dernier au cours de leur réunion conjointe fixée pour le lendemain.

Point 8 Réunion conjointe avec le CCPM

Avant l'ouverture de la séance de la journée, une réunion de petit déjeuner est tenue avec les membres du CCPM. Les représentants suppléants remettent au CCPM la note de présentation mentionnée au point 7; une copie de cette note est fournie à l'annexe C.

Le CCPM informe les représentants suppléants des discussions qui ont eu lieu sur le processus d'examen public des questions liées aux articles 14 et 15 ainsi que sur les travaux concernant les

enseignements à tirer de l'expérience. Les représentants suppléants soulèvent diverses questions ayant trait au projet de plan de programme et de budget de la CNACE pour 2001 à 2003. Le CCPM et les représentants suppléants profitent en outre de l'occasion pour échanger des idées sur les questions relatives au chapitre 11 de l'ALÉNA et au paragraphe 10(6) de l'ANACDE.

Point 9 Affectation du solde impayé de l'exercice financier 1998

Ce point n'est pas examiné.

Point 10 Rapport sur l'état de l'environnement

Ce point n'est pas examiné.

Point 11 Autres questions

Aucune autre question n'est examinée.

Point 12 Prochaine session des représentants suppléants

Les représentants suppléants conviennent de tenir une téléconférence le 10 novembre, afin d'approuver tous projets en suspens du Plan de programme pour 2001 à 2003.

Point 13 Levée de la séance

Le président lève la séance.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 00-08
Washington, D.C., 13 et 14 octobre 2000

Liste des délégations

CANADA

Représentante suppléant Norine Smith, Environment Canada
 Christine Guay, Environment Canada
 Jenna MacKay-Alie, Environment Canada
 Keith Robinson, Environment Canada
 Ron Burnett, Environment Canada
 Luke Tripp, Environment Canada
 Carol Smith-Wright, DFAIT
 Shelley Whiting, DFAIT
 Dick Ballhorn, DFAIT
 Sandra Duxbury, Alberta Ministry of Environment
 Daryl Hanak, Alberta Ministry of Environment

MEXIQUE

Représentante suppléant José Luis Samaniego, Semarnap
 Mario Aguilar, Semarnap
 Véronique Déli, Semarnap

ÉTATS UNIS

Représentante suppléant William Nitze, EPA Office of International Activities
 Paul Cough, EPA/OIA
 Ana Corado, EPA/OIA
 Anne Rowley, EPA/OGC
 John Audley, EPA/OIA
 Oscar Carrillo, EPA/OIA (Friday only)
 Eileen Henniger, EPA/OIA (Friday only)
 Glenn Ricci, EPA/OIA (Friday only)
 Beverly Updike, EPA/OECA (Friday and Sat. a.m only)
 Kathryn Ries, Department of Commerce/NOAA
 Kira Alvares, Office of the U. S. Trade Representative
 Maria Sanchez-Carlo, Department of State
 Russel Smith, Department of State (Saturday only)
 Melida Tajbakhsh, Department of Interior/Fish and
 Wildlife Service

SECRETARIAT

Janine Ferretti
Greg Block
Hernando Guerrero
Cristóbal Vignal
Julie-Anne Bellefleur
Chantal Line Carpentier
Hans Hermann
Paul Miller
Darlene Pearson
Erica Phipps
Carla Sbert

**ORDRE DU JOUR
DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 00-08**

Le vendredi, 13 octobre 2000 de 13 h 30 à 19 h 00
et le samedi, 14 octobre 2000, de 9 h 00 à 17 h 00
à l'institut mexicain de culture (IMC)

2829, 16th Street N.W., Washington, DC, tél. : 202-728-1624, téléc. : 202-462-7241

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Adoption des comptes rendus sommaires
- Point 3 Programme de travail pour 2001 et 2003
- Point 4 Gestion rationnelle des produits chimiques
- Point 5 Articles 14 et 15 de l'ANACDE
- Point 6 Questions administratives
- Point 7 Rapport sur l'état de l'environnement
- Point 8 Autres questions
- Point 9 Prochaines sessions des représentants suppléants
- Point 10 Levée de la séance

Note :

Un déjeuner sera servi à l'institut mexicain de la culture pour les participants aux réunions prévues le samedi et le dimanche.

Un petit-déjeuner de travail avec le CCPM est prévu le samedi matin de 7 h 30 à 9 h 00 à l'hôtel Melrose.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 00-08
ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au paragraphe 9(6) de ses Règles de procédure, le Conseil doit adopter l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. Les représentants suppléants sont invités à adopter l'ordre du jour de la séance.

DOCUMENT :

- Ordre du jour provisoire annoté C/C.01/00-08/AGEN/01/Rev.2

Point 2 Adoption des comptes rendus sommaires

Conformément à l'article 11 des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive a rédigé le compte rendu sommaire de la session 00-07. Aux termes du même article, les intervenants ont la possibilité d'apporter des corrections à leurs observations avant que les comptes rendus soient définitivement adoptés par le Conseil. Les représentants suppléants sont invités à examiner et à adopter les comptes rendus sommaires.

DOCUMENTS :

- a) Compte rendu sommaire de la session n^o 00-07 C/C.01/00-07/SR/01/Rev.3

Point 5 Projet de Plan de programme et de budget pour 2001 à 2003

Les représentants suppléants sont censés examiner et approuver, le cas échéant, le projet de plan de programme et de budget pour 2001 à 2003.

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du Plan de programme pour 2001 et 2002
- b) État d'avancement des programmes pour la période de janvier à juin 2000
- c) Rapport financier pour les trois mois terminés le 30 juin 2000
- d) Aperçu du Programme de travail pour 2001 et 2002
- e) Note de service de la Directrice exécutive au Conseil en date du 15 mai 2000 au sujet du Programme de travail pour 2001 et 2002
- f) Chemin critique pour le parachèvement du Plan de programme 2001-2002

Point 4 Gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC)

Tel que convenu lors de la session 00-07, le Secrétariat rendra compte l'entretien qu'il a eu avec le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) lors de la réunion de septembre de ce dernier, et plus particulièrement en ce qui a trait à l'approche que la CCE applique pour intégrer le renforcement des capacités dans ses principaux champs d'activité. Les représentants suppléants sont invités à examiner les points soulevés dans les notes de service du Groupe de travail nord-américain sur la GRPC en date du 30 mai et du 1er juin 2000, afin de lui fournir une réponse.

DOCUMENTS :

- a) Note de service du Conseil au sujet de la note de service du Groupe de travail nord-américain sur la GRPC en date du 1er juin 2000
- b) Note de service du Groupe de travail nord-américain sur la GRPC en date du 30 mai 2000 : Bilan du Programme et compte rendu de la 10^e réunion ordinaire du Groupe de travail nord-américain sur la gestion rationnelle des produits chimiques
- c) Note de service du Groupe de travail nord-américain sur la GRPC en date du 30 mai 2000 : préoccupations au sujet de la viabilité du programme et du renforcement des capacités
- d) Renforcement des capacités sur la gestion rationnelle des produits chimiques au Mexique de 1996 à 1999

Point 5 Articles 14 et 15 de l'ANACDE : Note de présentation au CCPM conformément au paragraphe 6(b) de la Résolution du Conseil n°. 00-09

Les représentants suppléants sont censés examiner et parachever la note de présentation destinée au CCPM, conformément au paragraphe 6(b) de la Résolution du Conseil 00-09, afin de guider le ce dernier dans le cadre de l'examen de l'historique public des communications présentées en vertu des articles 14 et 15.

DOCUMENT(S) :

- a) Ébauche révisée de la note de présentation (distribuée par le Mexique le 5-10-2000)
- b) Diagramme décrivant le processus de base relatif aux Articles 14 et 15 (distribué par le Mexique en avril 2000)
- c) Résolution du Conseil n°. 00-09

Point 6 Questions administratives

Point 6.1 Affectation du solde impayé de l'exercice 1998 de la CCE

Les représentants suppléants sont censés adopter une résolution concernant l'affectation du solde impayé de l'exercice 1998 de la CCE.

DOCUMENT(S) :

- a) Note de service explicative de Riccardo Embriaco au Comité général permanent en date du 1^{er} août 2000
- b) Note de service de la directrice exécutive au Conseil en date du 24 juillet 2000 au sujet des résultats financiers pour les exercices 1997 et 1998
- c) Ébauche de la résolution du Conseil

Point 6.2 Version espagnole des règles de la CCE

Les représentants suppléants sont censés adopter la version espagnole des règles de la CCE ainsi les modifications linguistiques nécessaires aux versions anglaise et française.

DOCUMENTS :

- a) Version révisée des Règles de procédures du Conseil (à distribuer)
- b) Version révisée des Règles du CCPM (à distribuer)
- c) Version révisée des Règles financières (à distribuer)
- d) Version révisée des Règles d'emploi (à distribuer)

Point 7 Rapport sur l'état de l'environnement

Les représentants suppléants sont censés discuter de la publication du rapport sur l'état de l'environnement.

DOCUMENTS : Aucun

Point 8 Autres questions

Au moment d'établir le présent ordre du jour, aucune question ne faisait l'objet de discussion sous ce point.

DOCUMENT : Aucun

Point 9 Prochaines sessions des représentants suppléants

Selon le projet de calendrier des sessions pour l'an 2000, un appel conférence est prévu le 10 novembre afin de parachever le plan de programme pour 2001 à 2003.

DOCUMENT :

- Projet de calendrier des sessions des représentants suppléants C/C.01/99-11/PLAN/01/Rev.13

Point 10 Levée de la séance

Le président est invité à lever la séance.



Le 13 octobre 2000

Madame Regina Barba
Présidente du Comité consultatif public mixte
Commission de coopération environnementale

Madame Barba,

Au sujet de la résolution n° 00-09 du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), nous aimerions vous remercier de l'intérêt que le Comité consultatif public mixte (CCPM) et vous-même, en votre nom propre, avez manifesté à l'égard du processus prévu aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Comme vous le savez, conformément aux dispositions des articles 10 et 20 de l'ANACDE, les Parties ont tenu plusieurs réunions au cours desquelles elles ont pu échanger des vues dans le but d'améliorer la mise en œuvre de ce processus.

En vertu du paragraphe 5(b) de la résolution précitée, intitulée « Questions relatives aux articles 14 et 15 de l'ANACDE », adoptée au cours de la VII^e session ordinaire du Conseil tenue le 13 juin 2000 à Dallas (Texas), et dans le but d'orienter le CCPM dans son examen de l'historique public des communications présentées conformément aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, y compris les mesures prises pour appliquer ces articles, le Conseil demande au CCPM d'examiner chaque communication pour laquelle le processus a été mené à terme, en collaboration avec chaque Partie, l'auteur de la communication et le Secrétariat.

Cet examen devrait relever les enseignements à tirer relatifs aux questions suivantes :

- Information suffisante pour permettre au Secrétariat d'examiner une communication en vertu de l'article 14(1)(c).
- Processus suivis par le Secrétariat pour recueillir l'information nécessaire à la préparation d'un dossier factuel

- Divulgence en temps opportun de renseignements non confidentiels
- Désignation des renseignements confidentiels ou privés en relation avec le processus prévu aux articles 14 et 15.

Comme le Conseil le souligne dans sa résolution, la participation du public à cet examen est importante. Nous considérons que la participation à ce jour est très encourageante et nous espérons que ce haut niveau se maintiendra.

Veillez agréer, madame Barba, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

William A. Nitze
Représentant suppléant pour les États-Unis d'Amérique
Commission de coopération environnementale

José Luis Samaniego
Représentant suppléant pour les États-Unis du Mexique
Commission de coopération environnementale

Norine Smith
Représentante suppléante pour le Canada
Commission de coopération environnementale